

- 
- **Birmanie: les élections discréditées, le parti de Mme Suu Kyi en danger**
  - **Situation électorale en Birmanie (30 mars 2010)**
- 

### **Birmanie: les élections discréditées, le parti de Mme Suu Kyi en danger**

*(AFP)\_30 mars 2010*

En boycottant les élections en Birmanie, le parti de l'opposante Aung San Suu Kyi a accentué le discrédit sur le scrutin, mais a aussi pris le risque de se marginaliser définitivement, estiment des analystes. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) était confrontée à un dilemme déchirant: participer aux premières législatives dans le pays depuis 20 ans après avoir exclu Mme Suu Kyi ou être dissoute par le pouvoir militaire à l'issue du délai légal du 6 mai.

En refusant de participer au prochain scrutin, conformément aux vœux de la lauréate du prix Nobel de la paix, les délégués de la LND ont choisi de torpiller le projet de la junte de s'offrir une légitimité électorale. "Certains diront qu'ils se condamnent à l'inutilité, mais cette décision suggère (que les élections) sont un jeu auquel il ne sert à rien de participer", note Benjamin Zawacki d'Amnesty International. En boycottant, "ils tentent de décrédibiliser les élections avant même qu'elles se déroulent. Ils essayent d'inventer un autre jeu".

Les Etats-Unis et l'Australie ont déjà exprimé leur déception, jugeant la junte responsable d'avoir acculé la LND au boycottage, vingt ans après son triomphe aux élections de 1990.

"La Birmanie a laissé passer une chance de démontrer qu'elle est prête à envisager une évolution différente et une relation différente avec son peuple", a estimé le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley. Le ministre australien des Affaires étrangères Stephen Smith a de son côté jugé qu'une "élection sans la participation de la LND ne (pouvait) être considérée comme libre et juste".

Les lois électorales promulguées début mars avaient clairement pour objectif d'isoler Mme Suu Kyi, en interdisant aux partis de conserver dans leurs rangs des prisonniers politiques.

La "Dame" de Rangoun, toujours en résidence surveillée, a passé plus de 14 des 20 dernières années privée de liberté. L'exclure, même pour une noble cause, était impensable pour la LND.

Participer au scrutin obligeait aussi le premier parti d'opposition birman à se renier en acceptant la Constitution de 2008, adoptée par référendum dans un pays hagard, sur les ruines du cyclone Nargis (138.000 morts et disparus). Mais la voie est désormais libre pour la junte du généralissime Than Shwe qui avait déjà réservé aux militaires un quart des sièges aux prochaines élections et peut se réjouir d'avoir complètement marginalisé son ennemie intime.

"Than Shwe ne veut pas de la LND dans la compétition électorale. En disant +non+, la LND tombe dans le piège qu'il lui a tendu", regrette Aung Naing Oo, analyste politique birman.

"Le groupe ne va disparaître du jour au lendemain, mais (...) il va devoir travailler hors du cadre constitutionnel légal et il n'y a qu'une seule façon de le faire, par l'affrontement".

La LND, telle qu'elle a vécu depuis vingt ans, est en grand danger, estiment des analystes.

Car ce risque de marginalisation pourraient pousser les factions rivales du parti au clash, les jeunes générations de la LND ayant montré ces dernières années une volonté de composer avec la junte, rompant avec l'intransigeance des cadres historiques du parti.

"Certains membres pourraient avoir un plan B, un autre cadre politique à mettre en place pour fonder un nouveau parti", pronostique Win Min, chercheur et militant birman installé en Thaïlande. "Nous devons attendre de voir ce qui va se passer après le 6 mai".

---

### **Situation électorale en Birmanie (30 mars 2010)**

*France Diplomatie\_30 mars 2010*

La France est extrêmement préoccupée face au refus persistant de la junte birmane de donner à son peuple le droit élémentaire de maîtriser son destin. Les lois électorales promulguées il y a trois semaines

ne créaient pas les conditions d'un processus ouvert à tous les acteurs politiques. La Ligue nationale pour la démocratie n'avait pas d'autre choix que de se retirer dès lors que la junte a refusé d'entendre les appels au dialogue avec l'opposition.

Les lois électorales proposées par la junte ne tiennent manifestement aucun compte des exigences de liberté et de transparence en matière d'élections. Le processus entamé ne pourra pas avoir de légitimité aux yeux de la communauté internationale. En agissant de la sorte, la junte birmane prive son peuple d'un rendez-vous démocratique attendu depuis plus de 20 ans et d'une étape cruciale pour le retour de ce pays dans la communauté internationale.

Nous demandons aux autorités birmanes de faire le choix du dialogue et du respect de la démocratie plutôt que de s'engager dans l'impasse d'un durcissement politique dont la principale victime est le peuple birman. A la demande de Bernard Kouchner, c'est ce message de fermeté qui est délivré au nom de la France aux autorités birmanes par François Zimeray, ambassadeur chargé des droits de l'Homme, aujourd'hui en mission à Rangoun.

Nous renouvelons notre demande de libération de tous les prisonniers politiques, y compris Mme Aung San Suu Kyi, dans l'intérêt de la réconciliation nationale en Birmanie. C'est ce que rappelle la résolution portant sur les violations des droits de l'Homme en Birmanie, adoptée vendredi dernier par consensus, à l'initiative de l'Union européenne, au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

---

**- Birmanie: les élections discréditées, le parti de Mme Suu Kyi en danger**  
**- Situation électorale en Birmanie (30 mars 2010)**

---

**Birmanie: les élections discréditées, le parti de Mme Suu Kyi en danger**

*(AFP)\_30 mars 2010*

En boycottant les élections en Birmanie, le parti de l'opposante Aung San Suu Kyi a accentué le discrédit sur le scrutin, mais a aussi pris le risque de se marginaliser définitivement, estiment des analystes. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) était confrontée à un dilemme déchirant: participer aux premières législatives dans le pays depuis 20 ans après avoir exclu Mme Suu Kyi ou être dissoute par le pouvoir militaire à l'issue du délai légal du 6 mai.

En refusant de participer au prochain scrutin, conformément aux vœux de la lauréate du prix Nobel de la paix, les délégués de la LND ont choisi de torpiller le projet de la junte de s'offrir une légitimité électorale. "Certains diront qu'ils se condamnent à l'inutilité, mais cette décision suggère (que les élections) sont un jeu auquel il ne sert à rien de participer", note Benjamin Zawacki d'Amnesty International. En boycottant, "ils tentent de décrédibiliser les élections avant même qu'elles se déroulent. Ils essaient d'inventer un autre jeu".

Les Etats-Unis et l'Australie ont déjà exprimé leur déception, jugeant la junte responsable d'avoir acculé la LND au boycottage, vingt ans après son triomphe aux élections de 1990.

"La Birmanie a laissé passer une chance de démontrer qu'elle est prête à envisager une évolution différente et une relation différente avec son peuple", a estimé le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley. Le ministre australien des Affaires étrangères Stephen Smith a de son côté jugé qu'une "élection sans la participation de la LND ne (pouvait) être considérée comme libre et juste".

Les lois électorales promulguées début mars avaient clairement pour objectif d'isoler Mme Suu Kyi, en interdisant aux partis de conserver dans leurs rangs des prisonniers politiques.

La "Dame" de Rangoun, toujours en résidence surveillée, a passé plus de 14 des 20 dernières années privée de liberté. L'exclure, même pour une noble cause, était impensable pour la LND.

Participer au scrutin obligeait aussi le premier parti d'opposition birman à se renier en acceptant la Constitution de 2008, adoptée par référendum dans un pays hagard, sur les ruines du cyclone Nargis (138.000 morts et disparus). Mais la voie est désormais libre pour la junte du généralissime Than Shwe qui avait déjà réservé aux militaires un quart des sièges aux prochaines élections et peut se réjouir d'avoir complètement marginalisé son ennemie intime.

"Than Shwe ne veut pas de la LND dans la compétition électorale. En disant +non+, la LND tombe dans le piège qu'il lui a tendu", regrette Aung Naing Oo, analyste politique birman.

"Le groupe ne va disparaître du jour au lendemain, mais (...) il va devoir travailler hors du cadre constitutionnel légal et il n'y a qu'une seule façon de le faire, par l'affrontement".

La LND, telle qu'elle a vécu depuis vingt ans, est en grand danger, estiment des analystes.

Car ce risque de marginalisation pourraient pousser les factions rivales du parti au clash, les jeunes générations de la LND ayant montré ces dernières années une volonté de composer avec la junte, rompant avec l'intransigeance des cadres historiques du parti.

"Certains membres pourraient avoir un plan B, un autre cadre politique à mettre en place pour fonder un nouveau parti", pronostique Win Min, chercheur et militant birman installé en Thaïlande. "Nous devons attendre de voir ce qui va se passer après le 6 mai".

---

### **Situation électorale en Birmanie (30 mars 2010)**

*France Diplomatie\_30 mars 2010*

La France est extrêmement préoccupée face au refus persistant de la junte birmane de donner à son peuple le droit élémentaire de maîtriser son destin. Les lois électorales promulguées il y a trois semaines ne créaient pas les conditions d'un processus ouvert à tous les acteurs politiques. La Ligue nationale pour la démocratie n'avait pas d'autre choix que de se retirer dès lors que la junte a refusé d'entendre les appels au dialogue avec l'opposition.

Les lois électorales proposées par la junte ne tiennent manifestement aucun compte des exigences de liberté et de transparence en matière d'élections. Le processus entamé ne pourra pas avoir de légitimité aux yeux de la communauté internationale. En agissant de la sorte, la junte birmane prive son peuple d'un rendez-vous démocratique attendu depuis plus de 20 ans et d'une étape cruciale pour le retour de ce pays dans la communauté internationale.

Nous demandons aux autorités birmanes de faire le choix du dialogue et du respect de la démocratie plutôt que de s'engager dans l'impasse d'un durcissement politique dont la principale victime est le peuple birman. A la demande de Bernard Kouchner, c'est ce message de fermeté qui est délivré au nom de la France aux autorités birmanes par François Zimeray, ambassadeur chargé des droits de l'Homme, aujourd'hui en mission à Rangoun.

Nous renouvelons notre demande de libération de tous les prisonniers politiques, y compris Mme Aung San Suu Kyi, dans l'intérêt de la réconciliation nationale en Birmanie. C'est ce que rappelle la résolution portant sur les violations des droits de l'Homme en Birmanie, adoptée vendredi dernier par consensus, à l'initiative de l'Union européenne, au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

- 
- **ONU : résolution sur la Birmanie**
  - **Les partis politiques menacés**
- 

### **ONU : résolution sur la Birmanie**

*AFP\_26/03/2010*

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté aujourd'hui une résolution s'inquiétant des lois électorales édictées récemment par la junte militaire en Birmanie et qui ne garantissent pas, selon lui, "un processus politique" incluant l'opposition. La résolution, adoptée sans vote à l'initiative de l'Union européenne, a été sévèrement critiquée par la Birmanie qui l'a qualifiée de "politiquement biaisée". Le texte estime que les nouvelles lois électorales birmanes "ne répondent pas aux attentes internationales". Il appelle les autorités de ce pays à garantir "un processus électoral libre, transparent et honnête" permettant la participation de "tous les électeurs" et de "tous les partis politiques".

La junte birmane a promulgué début mars des lois qui préparent les premières élections législatives depuis 20 ans et qui interdisent aux détenus d'appartenir à un parti. Cette mesure oblige la Ligue

nationale pour la démocratie (LND) à exclure de ses instances sa figure emblématique, Aung San Suu Kyi, puisqu'elle purge actuellement une peine de 18 mois supplémentaires de résidence surveillée.

---

### **Les partis politiques menacés**

*AFP\_27/03/2010*

Le généralissime Than Shwe, homme fort de la junte birmane, a mis en garde les partis politiques samedi contre toute campagne "calomnieuse", à quelques mois des premières élections législatives depuis 20 ans, prévues en principe en octobre ou novembre prochain. Le numéro un birman, 77 ans, s'est adressé en tenue d'apparat à 13.000 soldats pour le défilé annuel des forces militaires à Naypyidaw, ville nouvelle bâtie au milieu de la jungle birmane et promue capitale en 2005 à la place de Rangoun.

"Une campagne indécente ou inappropriée doit être évitée, telle que la calomnie de partis ou d'hommes politiques destinée à s'assurer une victoire aux élections", a déclaré Than Shwe après avoir passé les troupes en revue, debout dans sa limousine décapotable. L'officier, qui dispose d'un pouvoir absolu sur la conduite du pays, a par ailleurs dénoncé l'ingérence des pays étrangers. "Au cours de la transition vers un système nouveau, les pays qui ont plus d'expérience s'ingèrent habituellement (dans les affaires intérieures birmanes) et défendent leurs propres intérêts", a-t-il dénoncé jugeant "absolument nécessaire d'éviter de s'appuyer sur les puissances extérieures". La junte birmane est violemment critiquée par la communauté internationale depuis qu'elle a promulgué une série de lois encadrant le scrutin, début mars, qui lui assure un contrôle total de l'ensemble du processus électoral et en écarte tous les opposants, dont la prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi.

- 
- **Les lois électorales de la Birmanie discutées à l'ONU**
  - **Aung San Suu Kyi refuse d'enregistrer son parti aux élections**
  - **Alcatel-Lucent: contrats en Birmanie**
  - **L'indien Tata Motors investit en Birmanie**
- 

### **Les lois électorales de la Birmanie discutées à l'ONU**

*Romandie\_24/03/10*

La Birmanie a fait l'objet de discussions à huis clos mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine et la Grande-Bretagne émettant des avis opposés sur l'opportunité pour le Conseil d'examiner les lois électorales de ce pays. Ces consultations se tenaient à l'initiative de la Grande-Bretagne après la promulgation en Birmanie de nouvelles lois électorales écartant des prochaines élections la grande figure de l'opposition Aung San Suu Kyi.

C'était la première fois depuis août dernier que le Conseil étudiait la situation dans ce pays. Ces discussions survenaient à la veille d'une réunion informelle du Groupe des amis de la Birmanie, au siège de l'ONU à New York. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Mark Lyall Grant, a indiqué que de nombreux membres du Conseil avaient exprimé leur préoccupation au sujet des nouvelles lois électorales birmanes qui, a-t-il dit, "sont loin de satisfaire aux attentes de la communauté internationale pour un processus libre et équitable" et également très en-deçà des attentes du Conseil de sécurité.

Il a rappelé que le Conseil avait plusieurs fois affirmé l'importance d'une libération de tous les prisonniers politiques, y compris Mme Suu Kyi, de l'ouverture d'un dialogue national et de la création des conditions nécessaires à une réconciliation. La junte militaire birmane a promulgué début mars des lois qui préparent les premières élections législatives depuis 20 ans et qui interdisent aux détenus d'appartenir à un parti. Cette mesure oblige la Ligue nationale pour la démocratie (LND) à exclure de ses instances Mme Suu Kyi, puisqu'elle purge actuellement une peine de 18 mois de résidence surveillée.

Mais le nouvel ambassadeur de Chine, Li Baodong, dont le pays est un proche allié de la Birmanie voisine, a affirmé que celle-ci était un Etat souverain dont les élections étaient une affaire intérieure.

Il a estimé que la tenue d'élections n'était pas chose facile dans un pays aussi pauvre que la Birmanie mais était "une étape très importante du processus de réconciliation nationale et de démocratie."

"Il est très important que la communauté internationale et le Conseil de sécurité aident la Birmanie à créer un environnement constructif et sain, qui favorise les prochaines élections," a dit M. Li.

M. Lyall Grant a rejeté l'idée selon laquelle le Conseil ne devrait pas s'occuper de la politique électorale birmane. "Nous ne sommes pas d'accord avec cela", a-t-il dit à la presse, rappelant que la Birmanie est inscrite à l'ordre du jour permanent du Conseil. "Nous estimons que ces lois établissent un processus qui n'est pas propice à des élections libres et équitables cette année et qui semble dirigé contre Aung San Suu Kyi et son parti d'opposition en rendant très difficile leur participation aux élections," a ajouté l'ambassadeur britannique.

-----

### **Aung San Suu Kyi refuse d'enregistrer son parti aux élections**

*(AFP)\_22/03/10*

L'opposante birmane Aung San Suu Kyi refuse l'enregistrement de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), avant les élections promises par la junte cette année car elle considère les récentes lois électorales "injustes", a indiqué mardi son avocat. La junte s'est attirée les foudres de la communauté internationale en promulguant début mars des lois qui préparent les premières élections législatives depuis 20 ans, et qui obligent notamment le parti à exclure la dissidente de ses instances.

La junte du généralissime Than Shwe a en effet interdit aux détenus d'appartenir à un parti, une mesure qui oblige la LND à exclure Mme Suu Kyi, puisqu'elle purge actuellement une peine de 18 mois de résidence surveillée. A défaut d'obéir à cette loi, le premier parti de l'opposition serait dissous.

Mme Suu Kyi "dit qu'elle n'acceptera jamais l'enregistrement (du parti) sous des lois injustes", a indiqué Nyan Win, avocat et porte-parole de la LND. "Mais son attitude personnelle n'est pas de donner des ordres ou des instructions à la LND. Elle a demandé à la LND de décider démocratiquement", a-t-il ajouté, laissant entendre que la décision finale devrait dépendre du vote des membres du Comité central exécutif du parti.

La LND avait indiqué récemment qu'elle déciderait formellement le 29 mars de participer ou non aux élections. La date du scrutin n'a pas encore été annoncée, mais il doit se tenir cette année. Début mars, la junte birmane avait nommé les 17 membres de la commission électorale, sans faire mystère de sa volonté de contrôler entièrement le processus. Elle a aussi publié une loi qui annule les élections de 1990, remportées brillamment par la LND mais que les militaires n'avaient jamais accepté de reconnaître.

L'ensemble de ces textes avaient provoqué une indignation générale au sein de la communauté internationale, qui a dénoncé l'absence de crédibilité du processus électoral. Mais la situation soulève d'importantes questions pour la LND, sa survie politique et son avenir. "La LND doit décider si elle s'adapte à une situation profondément injuste et essaye de participer, ou si elle garde ses principes intacts et continue d'être exclue" du jeu politique, a relevé David Mathieson, pour l'organisation Human Rights Watch (HRW).

L'analyste a confirmé les rumeurs de débats intenses, sur ce dossier, au sein du parti de la prix Nobel de la paix. "Je ne crois pas que nous saurons ce qu'ils vont faire avant qu'ils ne le décident eux mêmes", a ajouté David Mathieson. Cette situation "peut unir le parti, provoquer sa scission ou le forcer à se réorganiser". Win Min, analyste birman et militant pro-démocratie, a quant à lui estimé que le parti devrait probablement respecter la position de sa figure de proue. "Ce serait difficile pour les membres de la LND d'aller contre son opinion. Mais certains d'entre eux pourraient vouloir participer (...), peut-être en créant un autre parti, avec une autre stratégie", a-t-il estimé.

-----

### **Alcatel-Lucent: contrats en Birmanie**

*AFP\_24/03/10*

L'équipementier Alcatel-Lucent a reconnu mercredi avoir participé à la création d'un réseau de télécommunications en Birmanie, estimant que ce type d'infrastructure "est à même de favoriser (son) développement économique" et "contribuer à son évolution vers la démocratie". "Suite à la signature en 2006 d'un contrat financé par le gouvernement chinois, Alcatel-Lucent, par le biais de sa filiale chinoise

Alcatel-Lucent Shanghai Bell, a participé à la construction d'une autoroute de l'information au Myanmar", le nouveau nom de la Birmanie, a déclaré une porte-parole à l'AFP.

Elle réagissait à la publication d'une enquête réalisée pour Canal+ et les Inrockuptibles sur la "collaboration" du groupe franco-américain avec les généraux birmans. "Ce projet vise à fournir une infrastructure de télécommunications de base dans un pays qui ne compte que 300.000 abonnés fixes et 400.000 abonnés mobiles" sur "47 millions d'habitants", a-t-elle assuré. Le groupe affirme que son "engagement au Myanmar est strictement limité à ce projet qui fait lui-même partie d'une infrastructure (...) régionale reliant la Chine, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande, le Vietnam et le Myanmar".

"L'UIT (Union internationale des télécommunications), une organisation des Nations Unies, soutient ce projet", met-il en avant. Le journaliste Paul Moreira, dans une enquête publiée mercredi dans le magazine Les Inrockuptibles et un documentaire diffusé vendredi soir sur Canal+, écrit que le groupe "collabore avec les généraux" birmans. Selon lui, ces derniers souhaitent mettre en place un réseau internet qui permettra au régime de surveiller les mails et les informations échangées.

Or, Alcatel-Lucent commercialise un système de ce type et "l'a mis à disposition des Chinois", affirme le journaliste, qui se demande si ces derniers l'ont transmis aux Birmans.

La porte-parole du groupe a assuré "comprend(re) et partage(r) les préoccupations à propos de la situation au Myanmar". "Nous mettons toutefois en perspective le faible niveau de notre activité dans ce pays et le fait que l'amélioration des infrastructures de communication est à même de favoriser le développement économique et culturel du pays et également de contribuer à son évolution vers la démocratie", a-t-elle ajouté.

-----  
**L'indien Tata Motors investit en Birmanie**

*AFP\_22/03/10*

Le constructeur indien Tata Motors a annoncé lundi avoir signé un contrat avec un groupe automobile birman, Myanmar Automobile and Diesel Industries, pour implanter une usine de poids lourds.

La nouvelle usine sera située à Magwe, à environ 480 km de la capitale Rangoun et entrera en service au dernier trimestre de l'année budgétaire s'achevant fin mars 2011, a annoncé Tata dans un communiqué. Elle aura une capacité initiale de 1.000 véhicules par an, pouvant s'étendre à 5.000 unités. Aucun détail financier n'a été dévoilé. L'impact de ces sanctions a cependant diminué depuis que ses voisins, tels que la Chine, l'Inde et la Thaïlande, ont investi dans le pays des milliards de dollars, en particulier dans l'industrie gazière et pétrolière

- - **Publication de la loi sur la commission électorale**  
- **Birmanie: une "parodie de démocratie"**  
- **Reportage: Birmanie, le pays forteresse**  
-----

**Publication de la loi sur la commission électorale**

*France diplomatie\_9/03/2010*

La junte birmane vient de rendre publique la loi sur la Commission électorale. Il s'agit de l'une des cinq lois, promulguées hier, relatives aux élections prévues cette année. Ces élections seront les premières à être organisées en Birmanie, depuis celles de 1990, qui avaient été remportées par le parti de Mme Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la Démocratie (LND). Elles seront une étape essentielle pour le pays qui, depuis cette époque, n'a toujours pas été gouverné par le régime civil que le scrutin de 1990 devait consacrer. Des élections libres sont attendues depuis vingt ans par le peuple birman et la communauté internationale.

Elles ne seront crédibles que si tous les acteurs politiques peuvent pleinement et librement y participer. C'est la raison pour laquelle la France continue d'appeler à la libération immédiate et sans conditions de Mme Aung San Suu Kyi et de l'ensemble des prisonniers politiques birmans. Il est regrettable que les lois qui viennent d'être promulguées n'aient fait l'objet d'aucun débat. La France souhaite que le

gouvernement birman engage, sans délai, un véritable dialogue avec l'opposition et les minorités ethniques, en vue de la réconciliation nationale, dans la perspective des prochaines élections.

-----  
**Birmanie: une "parodie de démocratie"**

*AFP\_ 10/03/2010*

Les lois électorales promulguées par la junte birmane vont faire des prochaines élections en Birmanie "une parodie de démocratie", averti aujourd'hui le porte-parole du département d'Etat américain, Philip Crowley. "La loi sur l'enregistrement des partis politiques vire à la parodie de démocratie et va dénuer les prochaines élections de toute crédibilité", a estimé le porte-parole lors d'un point de presse.

Les militaires birmans ont révélé aujourd'hui le contenu de la loi sur l'enregistrement des partis politiques, deuxième texte sur une série de cinq qui préparent la tenue des premières élections législatives dans le pays depuis 1990. Aux termes de cette loi, l'opposante Aung San Suu Kyi, déjà écartée des prochaines élections et maintenue en résidence surveillée, risque désormais une exclusion pure et simple de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). La nouvelle loi stipule que quiconque purge une peine de prison ne peut appartenir à un parti. Mme Suu Kyi purgeant depuis août 2009 une peine de 18 mois d'assignation à résidence, la loi oblige la LND à choisir entre l'exclure de ses instances ou être dissoute.

-----  
**REPORTAGE: Birmanie, le pays forteresse**

*Sud-Ouest-20/03/2010*

A Masoeyin (Mandalay), ce soir de février, 3 000 bonzes chantent. Malgré leur mer de robes carmin (le plus grand monastère du pays), ils ne sont qu'un grain de sable parmi le demi-million de moines du pays. Curieusement, l'armée birmane compte presque le même nombre de soldats (488 000). Ainsi, ce sont deux armées qui tiennent la Birmanie (aujourd'hui appelée Myanmar), une en rouge et une en vert, pouvoir moral et pouvoir des mitraillettes. Parfois elles s'affrontent, comme en 2007 où les militaires du général Tan Shwe tirèrent dans Rangoon (Yangon) sur les bonzes qui protestaient contre le riz cher.

La dictature ne saute pas aux yeux en ce pays de nature souriante et nonchalante. Mais la peur y est palpable : la nuit venue, les dissidents osent parler de leurs 2 100 frères en prison, de la presse muselée, de la corruption galopante, de la drogue du triangle d'or (héroïne et extasy) aux mains de certains des militaires de la junte, de l'épidémie de sida.

À Rangoon, dans une villa au bord d'un lac, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, est enfermée par intermittence depuis 1990, quand la junte a cassé les premières élections du pays que son parti démocratique venait de remporter. Depuis lors, elle est vénérée dans les campagnes comme symbole de la résistance, mais ses proches se distancient d'elle, lui reprochant un sectarisme et une absence de programme.

Pour autant, le bilan de vingt-deux ans de junte est-il à 100 % catastrophique ? Les choses ne sont pas si simples. « 70 % des Birmans n'ont aucune conscience de la dictature, dit ce commandant de navire fluvial, arriérés mais hors de la misère, vivant d'agriculture et de toute sorte d'artisanat antique : laque, tissage, sculpture sur teck ou poterie. » La foi bouddhiste est très présente, à travers les moines qui mendient leur riz, ou ces grandes jarres offertes dans les rues pour éteindre la soif de tous. L'arriération et la foi donnent à ce pays, plus grand que la France, un aspect magique et hors du temps, avec ses millions de carrioles aux roues de bois.

Le contraste est frappant entre la Birmanie et la Thaïlande voisine. Ici, nulle pollution (puisque nulle industrie, sauf autour des grandes villes), et le totalitarisme n'est pas toujours synonyme de mise en perce des richesses : les généraux viennent d'interdire l'export du teck, après des années de surexploitation par la Chine et l'Europe. Ils refusent aussi obstinément d'ouvrir aux Thaïlandais d'immenses territoires vierges au sud du pays, qu'ils préservent comme sanctuaires naturels. Enfin, contrairement au voisin thaï, la Birmanie ne connaît ni mafia, ni criminalité.

À en croire les milieux expatriés de Rangoon, le régime s'achemine lentement vers un partage du pouvoir : en novembre auront lieu des élections que l'on sait déjà truquées, mais qui renforceront le statut légal de l'opposition. Il promet de libérer Aung San Suu Kyi. Entre octobre et 2011, selon les paris. Il rend au

privé des secteurs clés de l'économie, comme l'électricité ou l'automobile. À ce changement concourent les sanctions étrangères, qui commencent à faire mal : l'absence de liens bancaires (pas de cartes de crédit), et la bouderie de la plupart des touristes, refusant cette destination « incorrecte ». Mais joue peut-être, surtout, le retour des jeunes enfuis en 1988 vers l'Amérique ou l'Europe. Aujourd'hui enrichis de capitaux et de techniques de pointe, ils piaffent pour permettre à leur pays de rattraper son retard et sont le meilleur levier pour contraindre les militaires à lâcher du lest démocratique !

- 
- **Aung San Suu Kyi dénonce son exclusion "injuste" des élections**
  - **La junte entame un programme de privatisations**
  - **La Birmanie accusée de possibles "crimes contre l'humanité"**
- 

### **Aung San Suu Kyi dénonce son exclusion "injuste" des élections**

*(AFP)\_ 10 mars 2010*

L'opposante birmane Aung San Suu Kyi a dénoncé jeudi une loi électorale "injuste", après la décision de la junte de forcer son parti à l'expulser de ses instances, à l'approche des premières élections dans le pays depuis 20 ans. "Elle ne pensait pas qu'une loi aussi répressive serait promulguée", a indiqué Nyan Win, avocat et porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), qui s'est entretenu avec Mme Suu Kyi à son domicile.

La prix Nobel de la paix a indiqué que "non seulement elle, mais aussi le peuple et les forces politiques devaient répondre ensemble à une loi aussi injuste", a-t-il expliqué. La junte du généralissime Than Shwe s'est attiré les foudres de la communauté internationale depuis lundi en promulguant une série de lois qui lui donnent un contrôle absolu du processus politique menant aux élections, et selon lesquelles les détenus n'ont pas le droit d'appartenir à un parti.

Cette mesure, qui a provoqué les protestations les plus vives de la communauté internationale, oblige la LND à exclure Mme Suu Kyi, puisqu'elle purge actuellement une peine de 18 mois de résidence surveillée. A défaut d'obéir à cette loi, le premier parti de l'opposition serait dissous.

"La loi devrait être écrite pour la majorité du peuple. Si elle est faite pour une seule personne, bonne ou mauvaise, elle n'a pas de dignité," a encore indiqué Mme Suu Kyi, citée par son avocat. Jeudi, la junte birmane a nommé les 17 membres de la commission électorale, sans faire mystère de sa volonté de contrôler entièrement le processus. Elle a aussi publié une loi qui annule les élections de 1990, remportées brillamment par la LND mais que les militaires n'avaient jamais accepté de reconnaître.

"Le résultat des élections démocratiques pluripartites, tenues en vertu d'une loi qui a été supprimée, est automatiquement aboli car il n'est pas en accord avec la constitution", précise le texte. Seule surprise en faveur de l'opposition, la junte a autorisé la LND à rouvrir ses 300 bureaux de province, fermés il y a sept ans après l'attaque d'un convoi emmené par Mme Suu Kyi, par des hommes de main du régime.

"L'armée a retenu les leçons de l'échec (de 1990) et a soigneusement préparé ces élections", a relevé Toshihiro Kudo, un expert de la Birmanie à l'Institut des économies en développement de Chiba (Japon).

"Les élections de 2010 étaient prévues et seront organisées sans avoir été influencées ni par la pression de la communauté internationale, ni par l'opposition intérieure, ni par le désir du peuple d'obtenir la démocratie", a-t-il ajouté. "C'est la décision des généraux et de Than Shwe en particulier, et elle est probablement destinée à servir une stratégie de survie". La commission électorale devrait notamment avoir la responsabilité d'annoncer une date pour un scrutin que la communauté internationale rejette d'ores et déjà mais qui pourrait avoir lieu en octobre ou novembre.

"Les indications disponibles jusqu'à présent suggèrent que (les lois) ne sont pas à la hauteur des attentes", a estimé le chef de l'ONU Ban Ki-moon tandis que Washington dénonçait une "parodie de démocratie" qui va "dénouer les prochaines élections de toute crédibilité". En Asie, les Philippines, partenaires de la Birmanie au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean), ont qualifié le scrutin de "vaste farce en contradiction avec leur feuille de route vers la démocratie" si la "Dame" de Rangoun n'était pas libérée.

L'Inde et la Chine, alliées solides des généraux, ont évité toute critique. Pékin a évoqué les "affaires intérieures" de la Birmanie, quand New Delhi se contentait d'en appeler à un "processus de réconciliation (...) non discriminatoire".

-----  
**La junte entame un programme de privatisations**

(AFP)\_13 mars 2010

La junte birmane a entamé un vaste programme de privatisation d'entreprises publiques, soulevant des interrogations sur ses objectifs, entre nécessaire réforme économique et besoins de liquidités avant les premières élections depuis 20 ans, attendues à la fin de l'année. Les généraux, exposés à de sévères sanctions occidentales depuis plus d'une décennie, tentent de vendre au privé 250 stations-services dont 53 dans la seule ville de Rangoun, le poumon économique du pays, ainsi que des ports, des cinémas et des entrepôts, selon le bureau de la commission des privatisations.

Les médias gouvernementaux ont lancé un appel aux acheteurs potentiels pour que la distribution de carburant s'intègre "au secteur privé, en accord avec l'économie de marché". Et quatre des ports du pays ont été soumis à des appels d'offres afin de gérer leur activité actuelle et de maintenir les opérations sur la rivière Rangoun.

Le processus soulève des inquiétudes dans l'un des pays les plus pauvres du monde, riche en ressources naturelles mais qui peine à se relever de la politique d'inspiration socialiste de la junte au pouvoir jusqu'en 1988, et de la confiscation des richesses par celle qui lui a succédé. Plusieurs groupes birmans en exil accusent ainsi les généraux de vendre les entreprises publiques à des hommes d'affaires qui leur sont fidèles.

Le dossier est d'autant plus sensible que ce sont des décisions économiques qui ont provoqué les deux derniers soulèvements populaires en Birmanie. En 2007, une augmentation brusque et imprévue des prix de l'essence avaient déclenché la "révolte safran", emmenée par les moines bouddhistes, et dont la répression avait fait au moins 31 morts. Le mouvement est considéré comme la plus forte menace contre le régime militaire depuis plus de 20 ans.

En 1988, c'est l'invalidation de billets de banque, décrétée par le pouvoir l'année précédente pour combattre le marché noir, qui avait provoqué des manifestations pro-démocratie. Pour Sean Turnell, expert de l'économie birmane à l'université Macquarie de Sydney, en Australie, la junte veut remplir ses caisses avant les prochaines élections notamment pour acheter des soutiens.

"Mais il semble aussi y avoir un problème de liquidités", estime-t-il. La vente des ressources naturelles à ses voisins asiatiques, notamment la Chine, l'Inde et la Thaïlande, rapporte beaucoup d'argent. "Mais très peu entre en Birmanie car il est sous contrôle du numéro un et du numéro deux", ajoute-t-il, en allusion au généralissime Than Shwe, homme fort de la junte et à son second, le général Maung Aye.

Surtout, l'analyste souligne combien ces privatisations pourraient révéler une certaine fébrilité autour de Than Shwe. Agé de 76 ans, celui qui arrivé au pouvoir par la force et qui a depuis écarté plusieurs de ses adversaires sait qu'il doit sécuriser son avenir personnel à l'issue d'élections qui, même assurément gagnées par les militaires, n'entraîneront pas moins un renouvellement des générations.

"Même s'il est regrettable que des ressources qui appartiennent au peuple soient prises, c'est aussi le signe d'une certaine incertitude au sein des groupes au pouvoir", estime Sean Turnell. "Peut-être ont-ils des doutes. Et c'est quelque chose que nous n'avons pas vu depuis longtemps". Aung Naing Oo, analyste politique birman basé en Thaïlande, confirme lui aussi que la vague de privatisations ne peut se comprendre qu'au regard de l'ensemble de la situation politique. "Vu l'ensemble des mesures que le gouvernement a pris depuis six mois, y compris la privatisation, cela indique pour moi que les choses changent", a-t-il expliqué à l'AFP.

-----  
**La Birmanie accusée de possibles "crimes contre l'humanité"**

7s7\_14 mars 2010

La junte en Birmanie, déjà éreintée par la communauté internationale pour avoir exclu Aung San Suu Kyi des prochaines élections, fait désormais aussi l'objet d'un rapport accablant d'un expert de l'ONU qui s'interroge sur de possibles crimes "contre l'humanité".

Tomas Ojea Quintana, Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme en Birmanie, a rendu jeudi les conclusions de sa récente visite dans le pays, la troisième depuis qu'il occupe cette fonction. "Selon des informations concordantes, il existe une possibilité que certaines des violations des droits de l'homme puissent entrer dans les catégories de crimes contre l'humanité ou crimes de guerre" définis par la Cour pénale internationale (CPI), écrit-il.

L'expert accuse l'Etat birman d'être l'instigateur et non le témoin passif de diverses violations dénoncées régulièrement par les organisations de défense des droits de l'Homme - viols, travail forcé, persécutions de minorités, traitement inhumain des détenus, enfants soldats. Son rapport accable une dictature avec laquelle les Etats-Unis puis l'Union européenne ont décidé l'an passé d'entamer un dialogue, sans pour autant renoncer aux sanctions économiques

- 
- **La Birmanie adopte de nouvelles lois électorales**
  - **L'Inde investit dans le gaz en Birmanie**
- 

### **La Birmanie adopte de nouvelles lois électorales**

*AP\_3 mars 2010*

La Birmanie a annoncé lundi l'adoption de nouvelles lois électorales longtemps attendues, qui devraient permettre la tenue d'élections générales que la junte militaire a promis d'organiser cette année. Ces lois électorales devraient être publiées dans la presse étatique mardi, ont annoncé les médias d'Etat, sans apporter davantage de détails sur le contenu de ces lois.

Début 2008, la junte militaire birmane avait annoncé la tenue d'élections générales pour 2010, les premières depuis 20 ans. Les dernières élections en 1990 avaient été remportées par le parti de la lauréate du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), mais l'armée avait refusé de lui passer le pouvoir.

Le parti d'Aung San Suu Kyi ne s'est toujours pas engagé à participer à ces élections. Il conteste la validité de la Constitution de 2008 qui stipule notamment que l'armée conservera un certain contrôle sur le gouvernement ou contient des clauses permettant d'empêcher la participation d'Aung San Suu Kyi. La dissidente âgée de 64 ans a été condamnée en août 2009 à trois ans de réclusion et de travaux forcés, peine commuée en une prolongation de 18 mois de sa résidence surveillée, jusqu'en novembre, et confirmée en appel. Elle a passé 14 de ces 20 dernières années en détention.

---

### **L'Inde investit dans le gaz en Birmanie**

*AFP\_3 mars 2010*

L'Inde va investir 1,35 milliard de dollars dans des projets d'exploitation de gaz en Birmanie, ont annoncé mercredi les deux gouvernements, dont les relations sont en amélioration constante depuis quelques années.

Le groupe indien Oil and Natural Gas Corp (ONGC) et la Gas Authority of India Ltd. (GAIL) vont à elles deux investir 1,1 milliard pour pouvoir exploiter deux blocs de gaz, ainsi que 250 millions de dollars dans un gazoduc construit par la Chine.